



Doc. 16243
01 octobre 2025

Promouvoir la couverture santé universelle

Amendement¹ n° 3

Dans le projet de résolution, paragraphe 4, troisième phrase, remplacer les mots "inclure pleinement la santé sexuelle, reproductive et mentale, ainsi que la prise en charge complète des victimes de violence" par les mots suivants:

«gérer les risques émergents, notamment la consommation de pornographie et ses répercussions sur la santé mentale, et comprendre une prise en charge globale des victimes de violence dans le cadre des services de santé sexuelle, reproductive et mentale»

Déposé par:

MULLEN Rónán, Irlande, PPE/DC
BARTOS Mónika, Hongrie, CEPA
BONETTI Elena, Italie, ADLE
CASEY Patrick, Irlande, ADLE
LEIGH Edward, Royaume-Uni, CEPA
O'REILLY Joseph, Irlande, PPE/DC
SIGHIARTĂU Robert-Ionatan, Roumanie, PPE/DC
TAN Namık, Türkiye, SOC

1. 2025 - Quatrième partie de session

